

LE PETIT HAUTOTAIS

L'annuel N°27 d'Hautot Saint Sulpice



Chers Hautotaises, chers Hautotais, chers amis,

C'est toujours avec plaisir qu'il me revient de procéder à l'exercice de préfacier la publication annuelle du « Petit Hautotais ». Malheureusement, c'est encore dans un contexte sanitaire particulier et incertain que nous terminons l'année.

Je ne peux que vous encourager à rester vigilants, prendre soin de vous et de votre entourage, afin que la protection collective soit efficace et que l'on retrouve enfin, une vie « normale ».

Au cours de cette année, nous avons eu le redémarrage progressif des activités proposées par les différentes associations de notre commune. Nous avons eu l'une des premières manifestations de la région avec le marché de producteurs, qui a rencontré un très gros succès et qui sera, je l'espère, reconduit. Puis, dès l'autorisation d'ouverture des salles accueillant du public, toutes les activités ont repris. (gym, club photo, club des aînés, danse, etc.) Quelques contraintes nous ont, malgré tout, été imposées comme sur le reste du territoire.

Toutes mes félicitations vont aux bénévoles de ces associations, qui ont continué de travailler pour préparer la reprise et qui ont aussi œuvré afin de conserver leurs adhérents avec une grande réussite.

Le conseil municipal n'a pas engagé beaucoup de travaux en 2021, tout d'abord parce que la situation n'y était pas favorable et qu'il n'y avait pas de gros besoins.

Malgré tout, nous avons poursuivi le programme d'entretien des bâtiments et des voiries, qui parfois, sans véritablement se voir grèver sensiblement le budget.

Je profite de ces quelques lignes pour souligner le travail et le sérieux de deux équipes qui travaillent ensemble : les conseillers municipaux et les agents communaux. La synergie est essentielle et nous permet des résultats !

Comme chaque année, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et vous invite à venir faire connaissance en mairie.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2022, soit une belle année ! Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente santé, de la réussite dans vos projets et beaucoup de bonheur.

Bonne année à tous.

Vincent Lemettais

SOMMAIRE

La commune

La vie communale	p3
Elections	p4
Nos agents communaux	p5
Le SIVOS EHV	p6
Retour sur l'année municipale ..	p7
Les salles	p7
Le syndicat d'eau	p8
État civil	p9
Pêle-mêle	p10
Les comptes administratifs	p11

Les associations

Le comité des fêtes	p12
Les Cousins du Nouveau Monde ..	p14

Asso Missi	p14
Club de l'amitié	p15
Le Tonic Club	p16
Le Ph'Hautot CLub	p17

L'école

Au fil de l'année	p18
-------------------------	-----

... et en 2022 ...

Urbanisme	p20
Recensement	p20
Elections	p20

Zoom sur ...

Réalisation du Petit Hautotais	p20
-------------------------------------	-----

La vie communale

8 mai 2021

Le 8 mai 2021, dans le respect du protocole strict imposé par la préfecture, un comité restreint composé de Monsieur Le Maire, ses adjoints, messieurs Roger EUDIER, Jacques DELAUNAY, représentants des anciens combattants et porte-drapeaux, s'est réuni au monument aux morts afin d'y honorer le devoir de mémoire et le dépôt de gerbes.

La commémoration du 11 novembre 2021 a pu se dérouler normalement. Les participants se sont retrouvés autour d'un pot organisé à la mairie comme de coutume, avant l'épidémie.



Jacques Delaunay



11 novembre 2021



Roger Eudier

Repas des aînés

Afin de respecter les préconisations du gouvernement, le repas des aînés 2021 a été reporté au 13 mars 2022.

Des colis ont été confectionnés pour les anciens qui ne s'étaient pas inscrits au repas. Ils ont été distribués aux plus de 80 ans le 12/12 et remis en mairie du 13 au 23 décembre inclus, aux heures de permanence.



Élections Régionales et départementales

les 20 et 27 juin 2021



RÉGIONALES

TOUR 1

Tête de liste	% des voix	Voix
Liste		
 M. Hervé MORIN (Liste d'union au centre et à droite) VIVRE LA NORMANDIE AVEC HERVE MORIN	34,76%	65
 M. Nicolas BAY (Rassemblement National) FAIRE GAGNER LA NORMANDIE LISTE SOUTENUE PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL	25,67%	48
 Mme Mélanie BOULANGER (Liste d'union à gauche avec des écologiste) LA NORMANDIE NOUS RASSEMBLE	19,79%	37
 M. Sébastien JUMEL (Liste d'union à gauche) Rassemblement de la gauche combative, républicaine et écologiste, conduit par Sébastien Jumel, député, soutenu par la France Insoumise, le Parti Communiste Français, le Parti Radical de Gauche, et des milliers de Normandes et Normands. La région qui prend soin, la Normandie qui nous ressemble.	8,56%	16
 M. Laurent BONNATERRE (Liste d'union au centre) NORMANDIE TERRE D'AVENIR	6,42%	12
 M. Pascal LE MANACH (Liste d'extrême-gauche) Lutte ouvrière - faire entendre le camp des travailleurs	3,21%	6
 Mme Stéphanie KERBARH (Liste divers) Pour vous, avec vous	1,60%	3

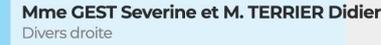
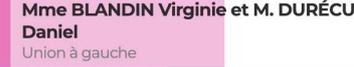
TOUR 2

Tête de liste	% des voix	Voix
Liste		
 M. Hervé MORIN (Liste d'union au centre et à droite) VIVRE LA NORMANDIE AVEC HERVE MORIN	45,45%	75
 Mme Mélanie BOULANGER (Liste d'union à gauche avec des écologiste) LA NORMANDIE NOUS RASSEMBLE	24,85%	41
 M. Nicolas BAY (Rassemblement National) FAIRE GAGNER LA NORMANDIE LISTE SOUTENUE PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL	21,21%	35
 M. Laurent BONNATERRE (Liste d'union au centre) NORMANDIE TERRE D'AVENIR	8,48%	14

RÉSULTATS HAUTOT-SAINT-SULPICE

DÉPARTEMENTALES

TOUR 1

Binômes de candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
 Mme GEST Severine et M. TERRIER Didier Divers droite	41,67%	47,28%	Ballotage
 Mme BLANDIN Virginie et M. DURÉCU Daniel Union à gauche	34,44%	30,36%	Ballotage
 M. GUERIN Jean et Mme VILLIERS Isabelle Rassemblement National	23,89%	22,36%	

TOUR 2

Binômes de candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
 Mme GEST Severine et M. TERRIER Didier Divers droite	59,62%	62,30%	Elu
 Mme BLANDIN Virginie et M. DURÉCU Daniel Union à gauche	40,38%	37,70%	

Nos agents communaux



Hélène FILION, Yvetotaise
Secrétaire de mairie depuis février 2019, elle vous accueille aux horaires d'ouverture de la Mairie.
Elle est chargée des tâches administratives de la commune telles que l'exécution du budget, la préparation des conseils municipaux, l'état civil, la préparation des élections...

Lyonel BLONDEL, Harcanvillais
né à Hautot-Saint-Sulpice
Agent technique polyvalent depuis juillet 1995, est l'œil de la commune.
Il veille à l'entretien des routes, des espaces verts et des réparations sur les bâtiments.

Véronique BERTIN, Hautotaise
et **Christine LELIEVRE**, Anvévillaise
Agents techniques depuis décembre 2015 sont en charge de la désinfection et l'entretien des bâtiments, de l'école et de l'église. Elles assurent également la remise des clés et l'état des lieux lors des réservations des salles communales.

Distribution des dictionnaires

La situation sanitaire s'améliorant, et, avec la mise en application du pass sanitaire à compter du 9 juin 2021, la cérémonie de remise des dictionnaires a pu avoir lieu.

Le 5 juillet 2021 à 18h00, **Lilou BELLONCLE**, **Clément HÉNAULT**, **Lola MANOURY**, **Thaïs NOURY** et **Raphaël PINEL**, accompagnés de leurs parents, ont été invités par la commune, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, à la mairie pour recevoir un dictionnaire.

Les cinq futurs collégiens ont été félicités par leur professeur des écoles, monsieur Patrice Tiennot ainsi que Vincent Lemettais et Patrice Horcholle. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.



Sivos EHV

Etoutteville - Hautot - Veauville



La rentrée de septembre a vu quelques changements au niveau de la cantine scolaire.



La mise en place d'un self qui permet aux enfants de manger à leurs rythmes ...

.... et habituer les enfants au tri sélectif



Les maternelles sont servis par les dames de service.

6 mange-debout sont à la disposition des cm1 et cm2.

Retour sur l'année municipale

Attribution de subventions aux associations de la commune.

Renouvellement de la fiscalisation de la contribution au SIVOSSE de DOUDEVILLE.

Renouvellement des adhésions :

- Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe
- Fonds d'aide aux jeunes
- Fonds de Solidarité Logement
- A.A.C.D (Espace d'animation du Caux Rural)



Pour nos jeunes :

- remise des dictionnaires aux enfants hautotais scolarisés dans le RPI admis au collège.
- attribution de bons scolaires d'une valeur de 30 € pour les jeunes collégiens jusqu'à leurs 18 ans.

Pour nos moins jeunes :

- attribution d'un colis ou participation au repas annuel offert par la commune aux personnes de plus de 65 ans
- renouvellement du versement de l'allocation chauffage pour les 65 ans et plus, non imposables à l'impôt sur le revenu sur demande en mairie avec présentation de l'avis d'imposition des revenus 2019 et d'un RIB.

Réalisations 2021 :

Travaux de réfection de voirie, route du Grand Tôt pour les écoulements d'eaux de pluie.

Fleurissement de la commune par Rémi REVERT, 1er adjoint et Lyonel BLONDEL, agent de la commune.

Acquisition d'un nouveau logiciel pour le secrétariat de la mairie.

Octroi d'un budget au Comité des fêtes pour l'acquisition de décorations de Noël pour la commune.



Au niveau de l'intercommunalité, le conseil municipal a validé :

- transfert de la compétence communale mobilité à la CCYN afin d'organiser plus efficacement la mobilité dans chaque partie du territoire ;
- plan vélo intercommunal « Cycl'YN » afin d'harmoniser et mettre en cohérence les aménagements cyclables au niveau intercommunal ;
- adhésion à la mise à disposition gratuite d'un logiciel fiscal

Les salles

Tarifs au 01/01/2022.

Salle	24 h	48 h	72 h	Vin d'Honneur	
Léon Lelièvre					
Hautotais	265 €	325 €	375 €	130 €	La salle doit être rendue pour 20h
Hors commune	325 €	415 €	475 €	205 €	



140 personnes maximum

Salle des Associations	24 h	48 h
Hautotais	100 €	130 €
Hors commune	220 €	270 €

Consultez les conditions particulières et la disponibilité de chaque salle à la mairie ou sur le site de la commune.



45 personnes maximum

INFO : Musique interdite dans la salle des associations.

Syndicat d'Eau du Caux Central

Production et distribution d'eau potable,
assainissement collectif et non collectif.

Régie ou délégation de service public ?

Le syndicat a débattu et voté en faveur de la régie. Cette décision effective au 1er janvier 2023 va impliquer de nombreux changements comme de déménager les locaux dans l'ancien centre de

tri postal et d'augmenter très fortement ses effectifs afin d'assurer les services assurés auparavant par Veolia et la Saur. Les administrés n'auront plus qu'un interlocuteur et un seul prestataire sur la facture.

L'objectif est de gagner en simplicité, en transparence, et de gérer avec plus de proximité la gestion de la ressource la plus importante des années futures qu'est l'eau potable.

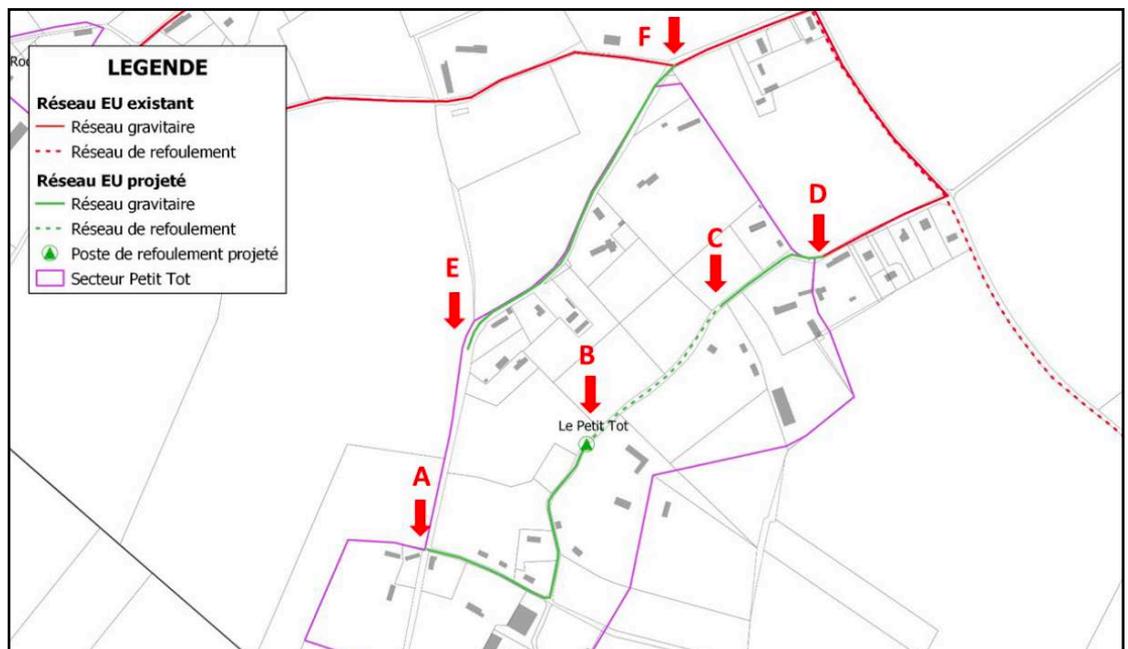
Reconstruction/extension de l'unité de traitement d'eau potable d'Héricourt-en-Caux

Le syndicat réalise des travaux depuis mai 2019 sur l'usine d'eau potable d'Héricourt-en-Caux afin d'augmenter la capacité de traitement de l'usine, traiter les pesticides et mettre en place un traitement de décarbonation. La décarbonation traite la présence de calcaire dans l'eau et permet donc de diminuer le tartre sur les installations privées (canalisations, lave-linge, lave-vaisselle...) Une eau plus douce devrait couler des robinets au cours du 1er trimestre 2022 pour le plus grand plaisir de tous les abonnés.



Mise à jour du Zonage d'assainissement et d'eaux usées

Dans la sa phase 2 de mise à jour du zonage d'assainissement collectif, le syndicat a placé le raccordement du secteur « Le Petit Tôt » à la station intercommunale de Veauville en bonne place pour être réalisé. Le coût du projet est estimé à 233 980,00 €, mais diverses subventions devraient permettre de rendre l'opération de raccordement très abordable, voire nul pour les habitants concernés.



Naissances

Tim **GRENIER** né le 06 janvier 2021
Léonie **STALIN** née le 04 mars 2021
Louise **DEREUMAUX** née le 31 mars 2021
Noé **BARON** né le 03 mai 2021
Garance **EUDIER** née le 21 août 2021
Cléa **GUÉRIN** née le 16 septembre 2021
Alyssa **BOUGON** née le 02 octobre 2021

Mariages

Le 26 juin 2021



*M PAREYT Mathieu et
Mme KRZYWANSKI Elodie*

Le 01 octobre 2021



*M. POIS Mickael et
Mme CASTIBLIONI Marie*

Le 02 novembre 2021



*M. FANTE Sylvain et
Mme LEVASSEUR Mary-Anne*

Bienvenue aux nouveaux arrivants en 2021

M & Mme **SOUDET** Kévin et Hélène
M. **DECAUX** Christophe et Mme **LEDOUX** Lydie
Mme **DELEQUE** Hélène
M. **LEBRUN** Matthieu
M. **LECOQ** Maxime et Mme **COESME** Élodie
M. **NOEL** Paul et Mme **CHAUVIN** Léa

Si vous n'êtes pas dans cette liste merci de contacter la mairie afin de mettre à jour notre fichier population.

Le pêle-mêle

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures, et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures. Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais et le jeudi par les adjoints.

Tél : **02.35.96.45.89**

Informations sur smartphone : **Panneau Pocket**

Email mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr

Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à partir du jour de leur 16ème anniversaire pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales toute l'année en mairie ou en ligne sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

Passeport biométrique et carte nationale d'identité

Pour obtenir un passeport, se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation (accompagné d'un parent pour les mineurs) après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE

Danielle ERNST

Sylvie LEMETTAIS

Claude LEMONNIER

Magalie SPARENBERG



Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel

(pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8 heures à 19 heures et le Samedi de 8 heures à 18 heures.

Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9 heures à 16 heures 30 et le Samedi de 8 heures à 17 heures.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Numéros utiles

SAMU : **15**

Urgences SMUR : **15** ou **02 32 14 75 75**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112** ou par SMS au **114**

Violences conjugales : **39.19**

Enfants en danger : **119**

EDF (ENEDIS) : **09 72 67 50 76**

GDF : **0 810 80 08 01**

Centre des Finances Publiques

(Impôts Yvetot) : **02 35 95 98 60**

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : **02 35 88 44 00**

Pharmacie de garde :

Service audiotel **3237** (0.35€/min)

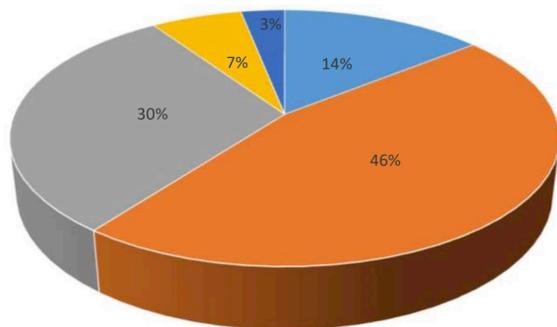
Comptes administratifs

Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2020

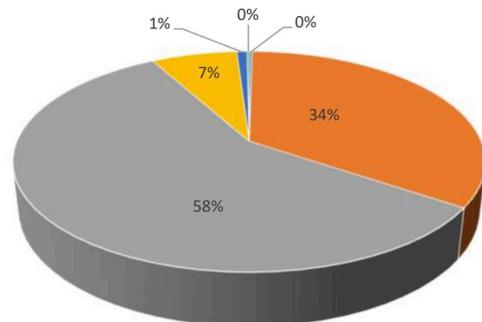
Chapitres ventilés par Articles (Recette)

Chap./Articles	Désignation	BP 2020	CA 2020	% Réal.
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 005,00 €	10 021,42 €	143,06
13	Subventions d'investissement reçues	25 086,00 €	32 457,48 €	129,38
16	Emprunts et dettes assimilés	36 750,00 €	21 345,42 €	58,08
001	Excédent d'investissement reporté	42 108,14 €	- €	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	16 600,00 €	- €	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500,00 €	4 492,05 €	99,82
041	Opérations patrimoniales	54 890,00 €	- €	0,00
013	Atténuations de charges	- €	2 172,80 €	0,00
		186 939,14 €	70 489,17 €	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	500,00 €	740,00 €	148,00
73	Impôts et taxes	102 719,00 €	107 003,27 €	104,17
74	Dotations, subventions et participations	125 152,00 €	179 516,39 €	143,44
75	Autres produits de gestion courante	20 500,00 €	21 882,35 €	106,74
77	Produits exceptionnels	2 900,00 €	2 625,01 €	90,52
002	Excédent de fonctionnement reporté	106 444,00 €	- €	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	550,40 €	0,00
		358 215,00 €	312 317,42 €	
		545 154,14 €	382 806,59 €	70,22

Recettes d'investissement réalisées en 2020 : 70 489,17 €



Recettes de fonctionnement réalisées en 2020 : 312 317,42 €



- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Emprunts et dettes assimilés
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

	TAUX Année 2020	TAUX Année 2021	BASES 2021	PRODUIT 2021
Taxe foncière (bâti) :	9.62 %	34.98 % *	320 800	112 216 €
Taxe foncière (non bâti)	23.79 %	23.79 %	70 400	16 748 €
			TOTAL	128 964 €

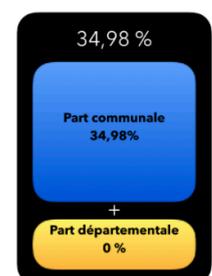
Taxe Locale d'Aménagement : reconduction à 3 % part communale

Taux des taxes directes locales pour l'année 2021 :

Impôt 2020



Impôt 2021



Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	161 492 €	161 492 €
Fonctionnement	356 750 €	358 215 €
TOTAL	518 242 €	518 242 €

LES ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes

Le virus du Covid ! Toujours ce virus ! Les activités du Comité des Fêtes se sont vues réduites à peu de choses.

Un marché primeur au mois de mai. Un véritable succès puisque le village a vu arriver une foule dense. Cette manifestation, placée sous la responsabilité de Valentin Langlois, a amené la joie dans le village.

Le Comité a obtenu un financement pour la création d'un atelier de cuisine. Les mesures sanitaires n'ont pas encore permis de lancer cette activité comme il se doit. Une inauguration en présence de quelques membres et invités a eu lieu. L'atelier couture est à ses balbutiements. Le matériel a été acheté. Nous attendons nos adhérents. Un atelier TAROT, animé par Jean Luc Mathon, est en cours de réalisation.

Le marché de Noël, toujours sous la responsabilité de Valentin Langlois, a été un succès. De nombreux artisans ont une fois de plus participé à notre manifestation. Vente de sapins, de vin chaud et de paniers garnis ... Le Père Noël n'a pas oublié les enfants sages. Chocolat, sucre d'orge et un billet de cinéma. Cette année, les jeunes de 11 à 15 ans ont bénéficié d'un billet de cinéma.

Cette année, le Comité des Fêtes a décoré le village. Monsieur et Madame Grancher ont égayé différentes places par des créations personnelles et originales comme « La boîte aux livres » que chacun peut approvisionner.



Les rues ont scintillé. Un vif succès. Un grand bravo à Jean Marc Coccagn qui nous a offert un petit train, placé à l'entrée du village. Le Père Noël y a placé quelques cadeaux ; au printemps, ses wagons seront remplis de fleurs !

Un projet en cours : Faire découvrir les talents de nos habitants. Une exposition photo aura lieu au mois de juillet 2022 à la salle des fêtes, intitulée « Nos habitants ont du talent ». Découvrir nos voisins et mettre en avant leurs compétences manuelles ou artistiques.

Chers voisins, vous méritez d'être connus et reconnus ! Participez avec nous à cette aventure ; faites-vous connaître ! Mr Grancher se fera un plaisir de vous immortaliser.

Comme c'est la tradition, Le Comité vous souhaite une bonne et heureuse année !

Jeanette Tsaty



*Marché
de Noël*

Marché de produits locaux



Les cousins du nouveau monde

C'est encore une année sans assemblée générale. C'est dur pour une association de ne pas rencontrer de façon conviviale ses membres. Mais 2022 s'annonce plus prometteur. Nous avons toutefois gardé le lien virtuel avec la municipalité de Rivière-Ouelle au Québec. 2022 sera une année importante puisque la municipalité va fêter son 350e anniversaire d'existence. Et cet anniversaire sera dignement fêté fin juillet en mettant à l'honneur les familles fondatrices du village. Et Robert

Lévesque, l'ancêtre parti d'Hautot-Saint-Sulpice en fait partie. L'association des Cousins du Nouveau Monde va s'associer aux festivités en préparant un diaporama photo du village d'Hautot-Saint-Sulpice, car peu de Riveleois connaissent le village. En effet, ce sont

principalement les descendants de Robert Lévesque qui viennent à Hautot et non les habitants de Rivière-Ouelle. À défaut de pouvoir proposer un repas ou une soirée à thème, nous avons un membre du bureau qui a sorti cet été ses pinceaux et sa peinture pour redorer les lettres de la plaque hommage au Premier ministre du Québec, René Lévesque. Elle se trouve devant un des piliers de la grille de la mairie. Merci infiniment Patrice !

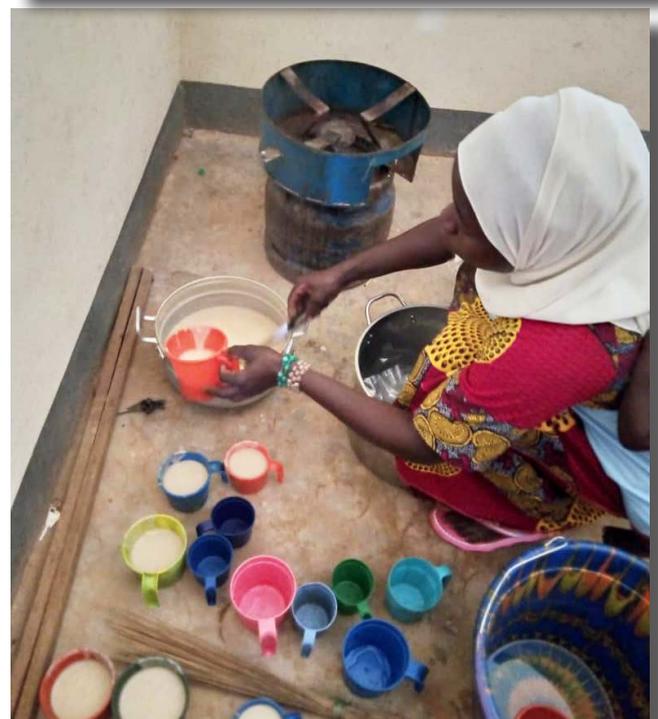
Vous ne connaissez pas le jumelage ? Vous êtes curieux d'en savoir plus ? N'hésitez pas à venir à notre assemblée générale du 29 avril 2022 !

À bientôt !

Patricia Auzou



Asso Missi



La rentrée est faite, cette année 2021 est passée sans que nous puissions nous réunir et malheureusement notre repas annuel ne pourra certainement pas avoir lieu, je ne sais pas quelles seront les règles concernant cette crise sanitaire, mais si nous conjuguons la crainte, la méfiance et la peur des uns avec les obligations imposées, il va être très difficile de nous réunir.

C'est évidemment une mauvaise chose pour l'association, 2020 et 2021 sans repas nous ont obligés à ne pas réaliser nos projets par manque de moyens, le fait que je ne puisse pas me rendre au Burkina complique encore un peu plus notre travail.

Sur place, la situation n'est pas la meilleure, si le coronavirus n'est pas aussi actif que chez nous, les conséquences, elles, sont graves, les prix augmentent et certaines denrées commencent à manquer.

La sécurité n'est pas non une bonne chose actuellement au Burkina Faso, nos projets d'ouverture d'ateliers de formation pour la couture et la coiffure sont au point mort.

Les bonnes nouvelles existent quand même et particulièrement ce document, reçu en mai, qui enfin reconnaît officiellement notre travail dans le pays et qui surtout permet à notre collègue sur place d'être respectée et écoutée (ce qui valorise en plus sa place de femme ...)

Notre aide auprès des cinq dispensaires se poursuit, elle est d'ailleurs indispensable, car si le coronavirus n'est pas aussi agressif en Afrique que chez nous, il a provoqué une augmentation des prix, ce qui rend le quotidien des villageois très difficile. Les distributions de complément alimentaire se poursuivent aussi chaque semaine, les besoins sont grands. La fabrication de la farine chaque mois nous donne au total 600 kg pour l'année.

Mariam est actuellement en contact avec des majors (médecins de dispensaire) afin de mettre en place de nouvelles distributions à Tenkodogo.

Mon souhait est de pouvoir très vite me rendre au village, en janvier, si la situation sur place est possible. Pour le moment, je suis en contact presque quotidiennement avec Mariam pour suivre notre travail.

Ici, l'organisation d'une tombola va, j'espère pouvoir nous aider financièrement. J'espère aussi avoir beaucoup de participants, un gagnant par grille vendue et un nouveau tirage en fin d'année pour un gros lot, j'attends d'éventuels vendeurs pour nous aider.



Christian Fouquet

Club de l'amitié

2021 : début d'année morose pour tous.

Tout d'abord, les cartes d'adhérents furent remises gratuitement.

Afin de ne pas délaissier les membres du club, la galette des Rois ainsi que le gâteau de Pâques ont été distribués aux personnes assidues aux réunions mensuelles ainsi qu'aux nonagénaires.



Pour l'année 2022, un repas « pour au blanc », ouvert à tous les adhérents ou non, est programmé le dimanche 3 avril. Le voyage qui devait avoir lieu dans le département de l'Orne est maintenu en été 2022.

Philippe Barbavay

Au mois de juillet : reprise bien timide à la réunion mensuelle « jeux et goûter ». Est-ce le passe sanitaire ou la peur du contact ? Une hésitation se fait sentir, mais progressivement les membres reviennent les mois suivants.

Nous remercions les personnes pour leur accueil et leur générosité lors de la proposition du calendrier. Nous invitons les nouveaux retraités ainsi que les personnes ayant du temps libre à rejoindre notre association. L'isolement pendant plusieurs mois prouve que le contact humain est le meilleur remède pour le moral. Avant les fêtes de fin d'année, chaque membre reçoit un ballotin de chocolats.



Le Tonic Club

L'association du Tonic Club Hautotais propose depuis plus de 30 ans des cours de fitness ouverts aux femmes et hommes âgés de plus de 15 ans ; en début d'année, la première semaine est gratuite afin que chacun puisse choisir les cours qui doivent rester un loisir et permettre à chacun de se ressourcer et de se maintenir en forme.

Les cours ont repris cette année le 6 septembre et nous comptons une cinquantaine d'adhérents, dont 14 Hautotais

L'assemblée générale a eu lieu le 9 juin 2021 ; vous trouverez sur le site internet de la mairie d'Hautot-Saint-Sulpice (rubrique « les associations », Tonic Club), le compte-rendu. N'hésitez pas à consulter le site pour vous informer sur le programme où figurent les modalités d'inscription...



Nous vous attendons nombreux à la rentrée, les cours se déroulent dans une très bonne ambiance et sont adaptés en fonction de vos capacités ; en effet, nos animatrices vous proposent toujours des options.

N'hésitez donc pas à faire un essai et comme le dit cette citation : « Votre corps peut presque tout faire, c'est votre tête qui a besoin d'être convaincue ».

Agnes Eudier



Cette année, nous avons accueilli une nouvelle animatrice sportive Gwen qui a succédé à Marie. Avec Alexandra, toutes deux diplômées, elles assurent, avec beaucoup de professionnalisme, les cours suivants :

LUNDI (Alexandra) :

BARRE-SCULPT (14h15–15h15)

BODY ZEN mélange de Pilates, yoga, étirements, équilibre, renfo (15 h15–16h00)

CARDIO FIGHT Boxe (18h15–19h00)

RENFO STEP CARDIO (19h00–19h45)

RENFORT MUSCULAIRE (19h45– 20h30)

JEUDI (Gwen) :

CARDIO TRAINING (18h30–19h15)

ABDO-FESSIERS-CUISSSES (19h15–20h00)

VENDREDI (Gwen) :

ZEN EQUILIBRE (09h00– 09h45)

TABATA (09h45–10h30)

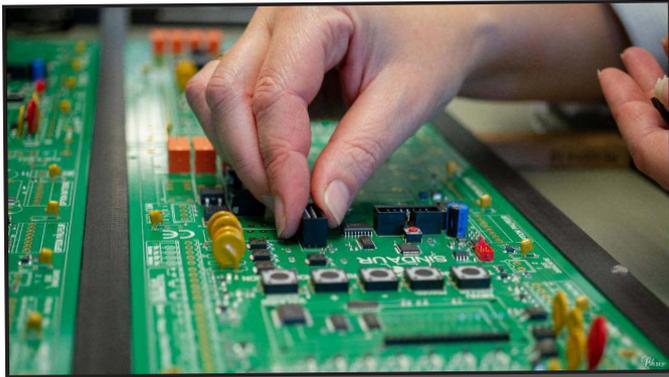
Le Caux Ph'Hautot Club

Le Caux Ph'Hautot Club a repris ses activités en septembre 2021, après ces longs mois de perturbations sanitaires. Notre club a connu quelques modifications dans son ensemble avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'une nouvelle présidente. Les réunions ont lieu 2 fois par mois, le mardi soir, à la salle des associations, gentiment mise à disposition par la mairie.

Cette année, nous avons décidé de programmer une thématique mensuelle avec une mise en avant des photos réalisées dans le mois et sur le thème concerné au moyen d'une séance de visionnage puis d'une diffusion sur les réseaux sociaux.

Notre volonté au sein du club et de faire évoluer nos pratiques photographiques dans un esprit de bienveillance et d'entraide. Notre traditionnelle exposition photo se tiendra le week-end du 19/20 mars 2022, nous serons ravis d'accueillir les Hautotais et Hautotaises mais l'expo sera ouverte à tous !

Frédérique Carde





Une année d'école de septembre 2020 à juillet 2021
Comme à chaque veille de vacances d'automne, nous invitons monstres et sorcières à l'école !
Les classes sont décorées et chacun rentre dans son rôle pour la journée.
Même les maîtresses tentent des formules magiques pour transformer les élèves en crapauds !

En février, nous avons eu la joie de voir de la neige.



En novembre, les feuilles qui tombent donnent des idées créatives à nos élèves : voici la guirlande des feuilles d'automne dans le grillage de l'école.



Quelquefois, deux belles cavalières, Emeline et Zoé, anciennes élèves, passent devant l'école et nous saluent.



Qui dit décembre dit esprit de Noël. Alors nous changeons la décoration dans les classes, nous décorons le sapin offert par l'entreprise hautotaise Fleury, nous préparons des cartes de Noël et nous nous parons de nos beaux habits pour la photo de Noël avec notre photographe attiré puis nous prenons notre goûter de Noël avec les couleurs de Noël. Même les dames de cantine, Nicole, Véronique et Christine étaient très belles !



En mars, Yohann Auber, l'animateur du tri de la communauté de communes Yvetot Normandie est venu nous parler à nouveau du tri, du recyclage et des gestes écocitoyens.

En juin, nous avons filmé nos pièces de théâtre et notre chorale. Merci à nos intervenants Franck pour le théâtre et Lucas de la Maîtrise de Seine-Maritime pour la chorale.



L'année scolaire s'achève début juillet. Nous ressortons le puissance 4 géant dans la cour et nous faisons notre cross avec remise de médailles, bravo à tous nos champions et vacances méritées !



... ET EN 2022 ...

Urbanisme

À partir du 1er janvier 2022, la totalité des communes pourra recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (via des courriels, formulaires de contacts). Il s'agit de la généralisation de la saisine par voie électronique à la matière urbanistique.

Il faut noter que la saisine par voie électronique est un droit pour l'utilisateur, ce qui signifie que s'il le souhaite, il pourra parfaitement continuer d'adresser sa demande d'autorisation d'urbanisme au format papier.

Recensement de la population

Un agent recenseur habilité par M. Le Maire effectuera les opérations de recensement à compter du **20 janvier 2022** jusqu'au **20 février 2022**.

Il est fortement recommandé de procéder par internet compte tenu du contexte sanitaire lié à la COVID-19. M. Le Maire et les conseillers municipaux vous remercient de bien vouloir faire un bon accueil à l'agent recenseur et comptent sur vous pour répondre au plus vite à la réception de vos identifiants dans vos boîtes aux lettres.

À quoi sert le recensement pour votre commune ?
Connaître la population des communes ; définir la participation de l'État au budget des communes (plus la commune est peuplée, plus la participation est importante). Du nombre d'habitants, dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, les équipements collectifs ...



IMPORTANT
Il est primordial de faire figurer votre nom et N° d'habitation sur votre boîte aux lettres. Agent recenseur, personnel communal et facteurs vous en remercient !

Elections

Élections **présidentielles** les 10 et 24 avril 2022
Date limite d'inscription : **Vendredi 4 mars 2022**
Élections **législatives** les 12 et 19 juin 2022
Date limite d'inscription : **Vendredi 6 mai 2022**

ZOOM SUR ...



Réalisation du Petit Hautotais

... impression, pliage, distribution ...

... conception, centralisation, rédaction, relecture, critique ...